



Conditions garderie

Tarifs et abonnement

Les tarifs se font sous forme d'abonnement annuel, qui se renouvelle automatiquement à chaque date anniversaire. L'abonnement se fait pour une à cinq journées par semaine.

Un nombre d'absence est toléré à équivalence de 5 semaines par année.

- 1 jour/semaine = 5 jours d'absences/an
- 2 jours/semaine = 10 jours d'absences/an
- 3 jours/semaine = 15 jours d'absences/an
- 4 jours/semaine = 20 jours d'absences/an
- 5 jours/semaine = 25 jours d'absences/an

Le tarif est de

- 50 CHF/jour pour 1 ou 2 jours fixes/semaine**
- 45 CHF/jour pour 3, 4 ou 5 jours fixes/semaine**

Prix au tarif habituel pour toute demande d'ajout occasionnel

Facturation

Tout jour d'absence non annoncé le jour ouvré précédent, avant 10h est facturé et ne sera pas déduit des jours d'absences tolérés.

La facture est envoyée le dernier jour ouvré du mois. Les informations se trouvent sur la facture.

Payable à réception soit par virement bancaire, soit par TWINT. En cas de non paiement avant le 15 du mois suivant la facture, le chien n'est plus pris en charge jusqu'au paiement et le mois en cours est dû.

À noter que pour les nouveaux clients, les 3 premiers mois seront facturés de manière anticipée, puis, passé les 3 mois la facturation se fera comme indiqué ci-dessus.

En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé via WhatsApp dès l'expiration du délai de paiement initialement instauré.

Si le paiement n'a toujours pas été effectué au 10 du mois suivant la facture, des frais de rappel (+15 CHF) vous seront facturés.

Puis, des frais de 15 CHF seront rajoutés tous les 10 jours.

Période d'essai

Une période d'essai de 10 matinées est nécessaire avant acceptation définitive du chien à la garderie. Pour les chiots et les chiens adolescents (jusqu'à 1 an), la période d'essai est de 3 mois en raison de leurs changements de comportement à cette période de leur vie.

Durant la période d'essai, le contrat peut être rompu à tout moment par les deux parties, avec effet immédiat.

Le préavis est valide seulement une fois la période d'essai validée.

Préavis

Un préavis de 4 semaines est mis en place dès l'annonce écrite par l'une des deux parties pour toutes modifications de contrat: réduction du nombre de jours de prise en charge, rupture du contrat ou interruption de la prise en charge par Cani'Malice (sauf en cas de motif urgent (cf. Gestion)).

Ce préavis permet au propriétaire d'avoir le temps de chercher un autre promeneur/gardien et à Cani'Malice de trouver un autre client.

Santé

Le vaccin de la rage, ainsi que celui de la toux du chenil doivent être tenus à jour et devront être envoyés par mail à Cani'Malice à chaque rappel.

Le chien doit être traité contre les parasites et vermifugé, Cani'Malice n'est pas responsable en cas d'infestation parasitaire ou de vers.

Le propriétaire s'engage à avertir Cani'Malice si sa chienne est en chaleur.

Si le chien a des allergies ou intolérances alimentaires, le propriétaire fourni à Cani'Malice des friandises adaptées pour son chien.

L'absence du chien est tolérée seulement pour des raisons médicales telles que: maladie contagieuse ou immobilisation du chien.

Le chien doit obligatoirement être muni d'un harnais pour sa sécurité et celle des autres.

Un certificat médical pourrait vous être demandé.

Obligations légales

Tout chien vivant sur le territoire Suisse doit être identifié et vacciné contre la rage.

Si le chien réside sur le canton de Genève, il se doit d'être muni de sa médaille (marque de contrôle de l'année en cours. Obligatoire dès le 1er avril) lors de chaque sortie. Le non-port de la médaille peut donner lieu à une contravention en cas de contrôle, qui se révélera être à la charge du propriétaire.

Il doit également porter une médaille avec son nom, ainsi que le téléphone d'un/des propriétaire(s).

Le propriétaire doit être assuré en responsabilité civile pour son animal, qui prend en charge les dommages matériels, immatériels et corporels causés aux tiers par son animal. Celui-ci reste responsable de tous les dommages éventuels causés par son animal et devra assumer le remboursement des frais vétérinaires des individus mis en cause.

En cas de présence de vidéosurveillance, caméra, détecteur de présence, ces derniers doivent être signalés à Cani'Malice.

Une attestation d'assurance responsabilité civile privée pourrait vous être demandée.

Gestion

Cani'Malice se réserve le droit d'annuler avec effet immédiat la prise en charge si le chien a un changement brusque de comportement, pour la sécurité et la sérénité des congénères et de Cani'Malice. Pour palier à cela, il vous est obligatoire de m'informer si le chien a vécu un évènement impactant (agression par un autre individu quelque soit son espèce, stress intense, violence faite par un humain, etc.).

Un double des clés vous est demandé si personne n'est présent pendant la prise en charge du chien par Cani'Malice. Si les doubles de clés n'ont pas été laissés et que personne n'est présent pendant la venue de Cani'Malice pour chercher le chien, la prestation restera due et Cani'Malice ne se verra pas dans la possibilité de revenir.

Le chien devra être prêt à partir, dès 9h, il sera pris en charge dans la matinée et ramené en milieu de journée/début d'après-midi (environ).

Cani'Malice n'est pas tenue de ramener le chien à heure fixe, les horaires peuvent varier selon plusieurs facteurs. Cani'Malice se charge de prendre et de ramener le chien à son domicile.

La garderie se déroule en fin de matinée/milieu de journée, pour une durée d'environ 1h30, en balade ou occasionnellement sur terrain clos, l'horaire n'est pas fixe.

Le temps de prise en charge peut être réduit ou décalé en cas de fortes intempéries (orages, vents violents ou fortes chaleurs), pour le confort et la sécurité des chiens, ou autres... Ses besoins seront cependant faits avant d'être ramené à son domicile.

La garde se fait dans une dynamique de renforcement positif (notamment avec des friandises) et une prise en charge dans le total respect des besoins fondamentaux et sociaux des chiens, afin de préserver leur bien-être physique et psychologique.

En cas de pluie ou temps humide, le chien peut rentrer sale et malgré le séchage au linge, laisser des traces de terre et d'eau. N'hésitez pas à prévoir d'aménager votre domicile en fermant certaines pièces, par exemple.

Cani'Malice n'est pas forcément joignable lors des trajets ou de la garde pour des raisons de sécurité.

Le chien doit porter du matériel adapté et bien ajusté.

Les objets personnels que porte l'animal, peu importe la valeur et le prix, tel que: laisse, collier, collier anti-tiques, jouets divers, GPS, Air Tag, muselière, médailles, manteau, décorations diverses, etc., sont autorisés. Néanmoins, Cani'Malice décline toute responsabilité en cas de détérioration ou de perte. Cani'Malice ne les remplacera pas. Selon la situation, Cani'Malice enlèvera les objets cités en titre pour utiliser les siens, ceci dans un but de confort et pour éviter tout désagrément.

La ration du chien peut être donnée durant la garderie. Pour ceci, il vous est demandé de l'indiquer à l'avance et de la laisser à disposition en évidence.

Il vous est demandé de respecter les indications données en amont par Cani'Malice comme la mise du harnais avant l'arrivée de Cani'Malice, que le chien soit en accès direct à l'entrée où il sera récupéré, etc.

Vacances

Pour les vacances, le propriétaire s'engage à prévenir Cani'Malice au moins un mois à l'avance.

Cani'Malice ne travaille pas les jours fériés et annoncera ses vacances au plus tôt (essayant de les caler en même temps que les clients).

Réseaux sociaux

Le Propriétaire autorise Cani'Malice à mettre des photos de son chien sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook) et son site internet.

Cani'Malice ne peut être tenue responsable en cas d'utilisation frauduleuse de la photographie de l'animal par un tiers.

Important

Ce document stipule toutes les conditions de la garderie que vous acceptez dans son entièreté lors de la signature de celui-ci. De plus, le formulaire et la fiche client que vous avez rempli font office de documents fiables quant aux informations fournies sur la santé et le comportement du chien. Le propriétaire est tenu responsable en cas d'évènements pouvant être engendrés par de mauvaises indications dans lesdits documents.

Documents à joindre:

- Preuve d'identification.
- Page d'information du carnet de vaccination, vaccins et chaque rappel.
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile

Le propriétaire du chien reconnaît avoir pris connaissance des tarifs ainsi que des conditions stipulées et déclare les accepter sans aucune réserve.

En signant ce contrat, le propriétaire du chien déclare se tenir au courant des futures modifications desdites conditions (qui seront envoyées par mail à chaque actualisation).

Nom, prénom: _____

Fait à _____, le _____

En signant ce contrat, vous certifiez avoir lu et approuvé les conditions de celui-ci.

Le propriétaire